L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, ET DU GOUVERNEMENT-GENERAL.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.................$12 } payable d'avance
DO TROIS FOIS PAR SEMAINE........$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

Les efforts inouis que fait le parti de l'ancienne administration pour repousser le bill pourvoyant au paiement des dettes du département des postes nous étonneraient si quelque acte de ce parti pouvait nous étonner.

D'abord l'administration des postes est une branche du gouvernement général et il s'ensuit que ses dettes, lorsqu'il en contracte, sont en réalité les dettes du gouvernement, comme ses bénéfices, lorsqu'il y en a, appartiennent au gouvernement. De ce que le Département des postes tient une comptabilité séparée laquelle ne figure pas au budget, il ne s'ensuit point qu'il soit étranger au gouvernement; car un mode quelconque de comptabilité ne saurait changer rien à la nature des choses.

Ensuite il a été prouvé que le département des Postes a payé antérieurement au trésor fédéral plus d'un million résultant alors de ses excédents de recettes sur ses dépenses. Or, comment pourrait-on prétendre encaisser les bénéfices sans participer aux pertes? Ainsi en supposant que le département des postes (dépendant du gouvernement et n'existant que par lui) ne doit pas être considéré comme faisant partie de l'administration générale de l'Union, supposition parfaitement absurde, les dettes du département des postes n'en devraient pas moins être payées par le trésor public puisqu'à une autre époque ce trésor a reçu plus du double de la somme réclamée de ce même département et que ce qui aurait été reçu d'une corporation étrangère lui serait encore dû à titre de restitution.

Mais ce n'est pas tout. Les dettes du département des postes qu'il s'agit de payer maintenant ont été contractées pendant que nos adversaires avaient la direction de ce département, sous l'ancienne administration en d'autres termes cette dette a été contractée par eux et ils refusent de la payer!

Lorsque l'administration actuelle est arrivée au pouvoir elle a trouvé un déficit énorme dans les finances en général et un déficit d'un demi million, environ, dans le département des postes en particulier. Que ce déficit des Postes, le seul dont nous nous occupons maintenant, ait été créé par M. Amos Kendall ou par M. Niles cela nous importe peu, mais il l'a été évidemment sous les deux dernières administrations puisque son existence a été constatée le 4 mars dernier.

Ainsi les vanocrates, après avoir contracté des dettes pendant qu'ils étaient au pouvoir, s'opposent maintenant de toutes leurs forces au paiement de ces dettes! Vainement les individus chargés par eux du transport de la malle viennent leur dire: "Nous avons été employés par vous et nous vous avons fait crédit: c'est donc bien le moins du monde que vous appuyiez nos réclamations dont vous connaissez la justesse auprès de vos successeurs;" ils répondent tout simplement: *nous ne voulons pas qu'on vous paie*.

Cependant on conviendra que payer, quand on doit, n'est qu'un acte de rigoureuse justice et qu'il y a d'autant plus d'inconvenance à s'y refuser qu'on ne conteste pas la légitimité de la dette qu'on a soi-même contractée, et qu'on a les moyens de l'acquitter.

Tout cela, on en conviendra, est tellement étrange qu'il faut nécessairement qu'il y ait une tactique de parti là dessous ou c'est par trop absurde gratuitement.

Est-ce que par hasard les vanocrates voudraient maintenir le département des postes endetté afin d'entraver le service, dans le but de prouver que la nouvelle administration ne fait pas mieux que l'ancienne? Le plan ne serait pas absolument mauvais; car on ne peut pas décemment destituer les *contracteurs*, bien qu'ils ne fassent pas merveilleusement leur service, tant qu'on est leur débiteur. D'un autre côté on ne doit pas s'empresser de se charger d'un service lorsqu'on n'est pas sur de la ponctualité des paiements. En un mot, comme ceux qui paient mal sont toujours les plus mal servis tout en payant fort cher, nos adversaires auraient voulu placer le département des postes dans cette cathégorie afin de le dépopulariser. C'est donc à cette supposition que nous nous en tiendrons jusqu'à plus ample informé.

Ed Everett. Les journaux du Nord plaident fort vivement la cause M. Everett; ils prétendent que les sénateurs whigs du Sud ont grand tort de combattre sa nomination au poste de ministre résident en Angleterre. "On n'a pas le droit, dit entre autres, l'*American* de New York, d'aller scruter l'opinion privée d'un homme et les seules questions qu'on puisse se poser à l'égard de M. Everett sont celles ci: Est-il honnête? Est-il capable? Est-il fidèle à la Constitution? et si les réponses sont affirmatives, le Sénat n'a point le droit de rejeter sa nomination." Nous concevons fort bien que nos confrères du Nord fassent aussi bon marché de l'accusation qui pèse sur M. Everett: le Nord n'a rien à craindre des tendances abolitionistes que peut avoir le ministre de l'Union en Angleterre, mais en est-il de même du Sud? Nous savons aussi et les sénateurs qui combattent en ce moment la nomination de M. Everett, se montrent fidèles au mandat constitutionnel qu'ils ont reçu. N'est-il pas en effet de la plus haute importance que le citoyen qui est appelé à nous représenter à l'étranger, soit non pas l'homme d'un parti des Etats-Unis, mais l'homme de l'Union toute entière? Or M. Everett ne peut l'être, si M. Everett est le moins du monde entaché d'abolitionisme, fut-il d'ailleurs le plus remarquable des hommes d'état et le plus habile des diplomates.

BUREAU DE SANTÉ.

Du samedi à midi jusqu'à lundi à midi, il y a eu 69 décès, dont 38 de fièvre jaune.

HOPITAL DE CHARITE.

Mouvement de l'hôpital de charité pendant la journée d'hier (24 heures)

Admissions	18, dont	13 de	fièvre jaune.	
Sorties	10,	"	9	do
Morts	10	"	7	do

A une élection des marguilliers de l'Eglise St. Louis qui a eu lieu hier, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour l'année suivante:

Joseph Genois,	436 voix
P. E. Tricou,	425
P. O. Nadaud,	395
Horatio Davis,	360

Vol.—William, esclave de M. J. Viot, a comparu hier devant le recorder Bertus, sous la prévention d'avoir volé, samedi dernier, une malle contenant des effets à usage et environ $300 en argent ou billets appartenant à Narciso Riera dans la demeure de ce dernier, rue St. Pierre. Il doit être examiné de nouveau.

INTERIEUR.
CONGRES.

Séance du 28 août.

Le Sénat continue la discussion du Bill sur les fortifications: le débat porte principalement sur deux amendements dont l'un propose l'établissement d'un arsenal dans l'Ouest et l'autre une étude exacte des côtes méridionales de l'Union. Ces deux amendements, malgré leur importance, avaient été rejetés par la Chambre.

La Chambre des Représentans s'occupe du Bill pour assurer le paiement des indemnités stipulées par la convention conclue avec le Mexique. Différentes objections sont présentées contre ce bill: on soutient qu'aucune indemnité ne devait être payée avant que la commission nommée à cet effet eut classé le tableau de toutes les réclamations, on prétend aussi que le bill dans sa rédaction actuelle rend le gouvernement de l'Union responsable du paiement des indemnités et l'on en demande en conséquence le rejet. Le rejet est refusé, mais la rédaction du bill est modifiée de manière à mettre à couvert la responsabilité du gouvernement général. Le secrétaire de la trésorerie émettra simplement des certificats d'indemnités sur la vû desquels le gouvernement mexicain devra payer. Le bill est ensuite adopté. La Chambre s'ajourne de bonne heure.

La correspondance du Whig de Richmond enrégistre les bruits qui courraient à Washington dans les derniers jours d'août:

"Je n'ai pas de bonnes nouvelles à vous donner aujourd'hui. L'horizon politique se rembrunit de toutes parts. On n'a plus de doute sur la décision que le Président prendra à l'égard du nouveau bill de banque: tout le monde ici croit qu'il y mettra son veto. On assure aussi que le cabinet actuel sera dissout, et l'on se demande déjà quels sont les hommes qui entreront aux affaires. On ne sait rien de certain sur ce sujet; on sait seulement que le Président est en correspondance avec plusieurs personnages pour la recomposition du cabinet. Voilà tout ce qu'il y a d'authentique; mais les on dit ne manquent pas; je vous en transmets quelques-uns que vous prendrez pour ce qu'ils sont.

"M. Everett n'ira pas en Angleterre comme ministre des Etats-Unis on ne pense sera donné à M. Webster.—La charge de secrétaire d'Etat sera offerte à M. Tazewell de la Virginie, et s'il n'accepte pas, elle reviendra au juge Upshur.—On demandera au Maine ou au Massachusetts un autre membre du Cabinet, et l'on parle de choisir entre MM. John Davis, Caleb Cushing, F. O. J. Smith et Levi Lincoln.—Les Etats du centre seront représentés dans le conseil exécutif par John M. Clayton du Delaware, Horace Binney ou Walter Forward.—Pour les Etats du Sud, on parle de Legare de la Caroline du Sud, McDuffie, G. R. Gilmer et l'ex-gouverneur King de la Georgie.—L'Ouest sera satisfait par le choix de Ch. Wickliffe du Kentucky, Elisha Whittlesey de l'Ohio, James K. Polk ou E. Foster du Tennessee. On ne dit pas encore positivement quelle sera entre ces différens citoyens la distribution des départements.

"On croit volontiers que le Cabinet dans sa nouvelle composition, et les négociations sont, à ce qu'il paraît, dirigées dans ce sens. Nul ne pourra en être surpris s'il ne se prononce pas franchement contre M. Clay.

"On assure que le Président est convaincu qu'il est frappé d'ostracisme et de proscription; il se plaint que les whigs veulent l'abandonner pour une différence d'opinion sur une seule question; et au moment même où il profère cette plainte, il est sur le point de renvoyer le Cabinet qui lui a été légué par son prédécesseur parce que les membres de ce Cabinet ne sont pas d'accord avec lui sur la même question."

La correspondance du Courier de Charleston auquel nous empruntons ce rapide aperçu de la séance du 28 août, ajoute:

"Le bill de la corporation fiscale est toujours soumis au comité spécial qui s'est déjà réuni plusieurs fois pour l'examiner. Le rapport sera fait sans doute dans deux ou trois jours; mais les whigs semblent d'instant en instant moins disposés à l'adopter à cette session. Une réunion des sénateurs whigs a eu lieu à ce sujet et l'on n'a pris aucune détermination. Ceux d'entre ces sénateurs qui se sont opposés au projet de M. Clay, se prononcent également contre l'adoption du nouveau bill: ils pensent qu'il ne serait pas sanctionné par l'Exécutif et qu'un nouveau véto causerait dans le parti de nouvelles dissensions. On croit en général que l'on se décidera à le déposer indéfiniment sur le bureau. Le sort de ce bill une fois arrêté, la session sera bien vite close.

Du Veto.—Jusqu'à ce jour cinq Présidents des Etats-Unis ont eu recours au veto: Washington deux fois, Madison quatre fois, Monroe une seule fois; le général Jackson cinq fois: enfin M. Tyler qui n'est en fonction que depuis cinq mois, une fois; mais il commence de si bonne heure qu'il pourrait bien n'en pas rester là.

McLeod et l'Irlande.—Le correspondant irlandais du *Morning Post* de Boston renferme le paragraphe ci-joint:

"La décision de la Cour Suprême de New-York, dans l'affaire de McLeod a causé en Irlande la plus vive satisfaction. La fermeté que le juge Cowan a mise dans l'exposé de l'opinion de la Cour, a pleinement répondu à l'idée que nous nous formons des citoyens de la république. L'Angleterre a enfin rencontré un peuple qui a la volonté et le pouvoir de lui résister et d'accueillir avec mépris ses menaces. Que va-t-elle faire maintenant? Il faudra bien qu'elle supporte l'affront qu'elle a reçu comme une juste récompense de son insolente conduite."

Général Scott.—Le *Sun* de New-York annonce que le général Scott est parti pour les frontières du Canada où l'on craint quelque désordre.

Argent des Etats-Unis.—La *Gazette des Etats-Unis* annonce que dans les derniers jours d'août a eu lieu à la monnaie de Philadelphie, le premier dépôt d'argent provenant d'une mine de l'Union. Cette mine est située dans la Caroline du Nord, comté de Davidson, et l'on pense qu'elle sera très productive. L'essai qu'on en a fait, prouve que le minerai renferme 973 millièmes d'argent et 8 millièmes d'or.

Barque Clarion.—Le *Courier* de New-York, annonce que la barque *Clarion* qui est mise en mouvement par le système d'Ericson, vient d'être frêtée par le gouvernement pour opérer, de concert avec le brick *Consort*, le relèvement des côtes de l'Union. Ces deux batimens doivent mettre en mer sous peu de jours.

Désastre de l'Erié.—Le lac continue à rejeter les cadavres des malheureux qui ont péri dans l'incendie de l'Erié; chaque jour on en recueille de nouveaux. Il est probable qu'on ne retrouvera guère d'Allemandes: la plupart de ces infortunées avaient des espèces en assez grande quantité cousues dans leurs vêtemens et le poids de ces espèces les empêchera de remonter à la surface de l'eau.

RHODE ISLAND.—On lit dans le *Journal* de Providence: "Le comité exécutif de l'"Association du suffrage" dans le Rhode Island vient de publier un appel pour la réunion de la convention qui doit rédiger une constitution. On a l'intention, à ce qu'il paraît, de présenter cette constitution à l'Assemblée générale qui entre en session au mois d'octobre et d'en demander l'adoption comme loi suprême de l'Etat."

Fenimore Cooper publie en ce moment un nouveau roman intitulé: *Le Tueur de Chevreuils*, qui sans doute rappellera les meilleures compositions de l'auteur du *Dernier des Mohicans* et du *Corsaire Rouge*. Nous en rendrons compte aussitôt qu'il nous sera parvenu.

New-York.—Nous avons mentionné hier le duel qui a eu lieu à New York entre MM. Haywood et Belmont, et la qualité d'agent de la maison Rothschild que nous donnions à ce dernier, à pu faire croire qu'il s'agissait dans cette rencontre de quelque affaire d'intérêt: il n'en est rien. Il s'agissait tout bonnement d'une affaire de cœur. M. Haywood et M. Belmont selon quelques rapports avaient tous les deux la prétention d'avoir été distingués par la belle Mme. C. et ils ont voulu vider la question à coups de pistolet. D'autres prétendent que M. Belmont s'était permis quelques propos qui compromettaient la réputation de Mme. C., et M. Haywood se serait constitué le champion de la belle insultée, en appliquant tout d'abord à M. Belmont un démenti et un soufflet. On se rappelle que ce dernier a été blessé.

Encore le navire a vapeur Président.—Le *National Gazette* de Philadelphie publie une lettre insérée dans le *Times* de St. Thomas, Barbades. Cette lettre aurait été, selon ce dernier journal, trouvée dans une bouteille, pêchée à la mer par 53° 30' de latitude et 47° 33' de longitude, et elle aurait de l'un des passagers du *Président* qui l'aurait écrite le 17 mars dernier, au moment où ce malheureux batiment était engagé au milieu des glaces et prêt à périr. Toute cette histoire n'a pas grand caractère d'authenticité.

[*Pour l'Abeille.*]

METEOROLOGIE.

Température de l'atmosphère, des sources des lacs et des mers.

J'ai déjà mis sous les yeux du lecteur de l'Abeille, quelques réflexions sur l'état du globe et sur la température qui doit régner à différentes profondeurs, j'ai rappelé dans un article publié en mai, les lois du calorique et celles du refroidissement; il ne sera pas sans intérêt, je pense, de parcourir aujourd'hui les différentes régions de l'atmosphère pour en noter les variations de température: nous redescendrons ensuite dans les entrailles de la terre pour y chercher la cause de la chaleur des sources dites thermales. Les lacs, les rivières et les mers occuperont la dernière partie de cet article, que je terminerai par un résumé de tout ce que j'ai publié sur la température depuis le mois de février de l'année courante.

Tout le monde sait que la température de l'atmosphère change avec les saisons et qu'elle est, à peu près, en raison directe de son plus ou moins d'éloignement du soleil. J'ai déjà démontré que la terre reçoit toute sa chaleur du soleil et nullement du centre. On sait aussi que l'intensité des rayons de calorique est en raison inverse du carré des distances des corps chauffés au centre d'émission. Donc devait-on conclure tout d'abord, l'atmosphère sera d'autant plus chaude qu'elle sera plus éloignée de la terre, puisqu'elle est, dans ce cas, beaucoup plus rapprochée du soleil. Si néanmoins nous parcourons les nombreuses observations auxquelles a donné lieu ce point de la philosophie naturelle, nous trouverons partout le contraire et bientôt nous chercherons un autre principe pour nous rendre raison de l'état thermométrique de notre atmosphère.

Suivons, en effet, M. Gay-Lussac dans ses ascensions aérostatiques et nous verrons qu'à Paris, la température étant de 30° 80 centigrades, le thermomètre de l'aérostat élevé de 6979 mètres était au-dessous de sol était descendu à 9°. 50 au-dessous de la glace. Différence de 40°. 30, ou de 1° pour 174 mètres d'élévation.

M. de Humboldt s'étant élevé jusqu'à 5900 mètres (5470 p.) dans les Andes de Quito trouva les résultats suivants:

hauteur en mèt.	tempéra ture.	diffé rence	hauteur en yards	tempéra ture.	diffé rence.
	centig			Fah.	
00	27°5	0 0	0y	81°50	0
1000	21 8	5°7	1094	71 24	10 26
2000	18 4	3 4	2188	65 12	6 12
3000	14 3	4 1	3282	57 74	7 38
4000	7	7 3	4376	44 60	13 14
5000	1 5	5 5	5470	34 70	9 90

D'où l'on peut conclure évidemment que l'atmosphère diminue très sensiblement à mesure qu'elle s'éloigne du sol, mais qu'elle ne suit pas de loi connue dans son refroidissement. Une foule d'autres observations faites avec le plus grand soin et sur tous les points du globe nous laissent dans la même incertitude et lors qu'on déduit avec Gay-Lussac, que pour 173m (189y) d'élévation, l'atmosphère perd 1°, centigrade [1.8 deg. Farenheit] de température, on entend donner une moyenne déduite de toutes les observations connues; mais cette moyenne ne peut être que très inexacte pour des pays éloignés l'un de l'autre.

Ainsi le capitaine Parry n'a trouvé à Igloolick par 69° 21' de latitude, aucune différence entre la température des glaces de la mer et celle de l'atmosphère à 400 pieds de hauteur. Une observation faite à Clermont [Auvergne] a donné, au contraire, un abaissement de 1°. 4,5 pour une élévation de 191 y. 1 pied au dessus du sol, tandis qu'à Tarbes, il avait fallu monter jusqu'à 272 y.

Si l'on répète les observations sur de mêmes lieux on verra aisément que la loi n'y est pas plus constante pour un point déterminé que pour la surface entière du sol: et il ne sera pas rare, pour avoir 1°. d'abaissement dans la température, de falloir s'élever jusqu'à 150 ou 300 y., là où il avait suffi auparavant de monter à 110.

Les limites des neiges perpétuelles sur les grandes chaines de montagnes sembleraient, au moins, devoir nous fixer sur cette grande question..... Mais qu'on lise les mémoires de M. de Humboldt et l'on verra partout que rien ne fixe la loi du refroidissement atmosphérique.

En effet, d'après les nombreuses observations faites par ce savant, on verra qu'entre 0 & 1°. de latitude, les limites des neiges sont fixées.

Pour Hautpichincha, Rucupichincha, Chimboraze, Antisana, Corason, Catapuri	à 479 3m. et 4795m. ou bien 5240 & 5246 yards.

La température moyenne de l'année y est de 34° 70 Fahr.

Le même observateur a trouvé que les neiges descendent jusqu'à 4500 mètres sur les hauteurs de Nevado Toluca et d'Orizabal, par 18° ou 19° de latitude. Dans le Pérou on a trouvé ces limites beaucoup plus élevées que sous l'équateur même. La pente Sud de l'Hymalaya par 27° 36' de latitude a fourni à M. Webb 3050m. pour limite des neiges tandis que la pente Nord, d'après les observations faites à Kedarnath ne voit pas de neige au dessous de 5000m. C'est à dire qu'ici les limites sont encore plus élevées que sous l'équateur.

Longtemps on avait cru que la température moyenne des lieux couverts de neiges perpétuelles devait être égale à la température de la glace fondante. On voit d'après les observations de M. Humboldt que cette moyenne n'est pas ... la température moyenne des lieux situés ... M. de Humboldt ... Fahr. ...

Il est aisé de comprendre que la hauteur de ces li...

nites doit dépendre beaucoup de la température du ... plus ... qu'elles doivent s'élever ... que cette température s'élève ... elle-même.

Quelles sont maintenant les causes de ce refroidissement de température si surprenant?.... D'où vient que, quoique la température atmosphérique dépend des rayons du soleil, elle n'est pas plus élevée dans les régions les plus rapprochées de cet astre?.... Pourquoi, si c'est par le rayonnement terrestre que l'atmosphère est chauffée, ne remarquons-nous pas les mêmes phénomènes que lorsque nous chauffons un liquide; c'est à dire en un mot, pourquoi l'air le plus chaud n'occupe-t-il pas les plus hautes régions de l'atmosphère?

Il est certain que le soleil seul doit être considéré comme la cause de la chaleur de notre atmosphère; mais tout le monde sait que les rayons du soleil ne se laissent presque pas absorber par les corps transparents; aussi l'air eût-il toujours plus difficile à chauffer que l'air brumeux et l'atmosphère absorbe beaucoup plus de chaleur par un temps humide que par un ciel pur et serein. D'un autre côté, la partie de l'atmosphère dont la température s'est élevée, rayonne dans tous les sens, surtout vers les régions supérieures qui sont restées sans vapeur. Dès lors l'équilibre s'établit d'autant plus promptement qu'il avait été moins de temps altéré.

L'air atmosphérique est donc très peu chauffé par les rayons directs du soleil; mais il l'est beaucoup plus par ces mêmes rayons quand ils ont été réfléchis par la surface du sol. Par conséquent, d'après une loi bien connue, les couches inférieures, plus chaudes que les autres, doivent s'élever et occuper les régions les plus hautes de l'atmosphère. C'est là du moins ce qui doit avoir lieu d'après la loi générale d'équilibre pour un fluide quelconque; mais outre cette loi qui s'applique nécessairement à l'air comme aux autres fluides, il en est une autre plus cachée, mais non moins certaine, d'après laquelle les gaz augmentent de capacité pour le calorique, à mesure qu'ils se dilatent. Et cette dernière loi, sans détruire la première, nous en rend les effets moins sensibles.

Supposons maintenant une large plaine sur les ondes de l'équateur. Elevé de 3000 ou 4000 yards au-dessus des mers, l'air y sera nécessairement plus pur et moins brumeux que dans les vallées ou dans les plaines situées au niveau des mers. Dès lors, la température du sol s'élèvera prodigieusement en peu de temps; mais à peine la nuit sera-t-elle arrivée que, le rayonnement n'éprouvant aucun obstacle, la terre se refroidira, sa température s'abaissera d'autant plus vite qu'elle se sera élevée plus aisément, et la moyenne annuelle sera tout bien compté, au-dessous de la moyenne des basses vallées. De là vient qu'à St Hill un thermomètre, au nord et à l'ombre, me donne plusieurs degrés de température au-dessous des thermomètres de la Mobile et ... de la Nouvelle-Orléans si nous comparons les observations faites en plein jour. La nuit, au contraire, je trouve un abaissement bien plus sensible que dans les capitales de la Louisiane et de l'Alabama où l'atmosphère est beaucoup plus chargée que sur la colline de Spring-Hill. Ajoutons à ces causes, la nature du sol, la direction comme la hauteur des montagnes, les courans d'air et le plus ou moins d'éloignement des mers, et les neiges perpétuelles ne seront plus pour nous un problème.

On conçoit aussi que la loi du refroidissement atmosphérique ne doit pas s'étendre jusqu'à la surface du sol et que souvent, à une petite hauteur au-dessus de la surface on devra trouver une plus haute température qu'à un ou deux pieds d'élévation. Il suffira d'un accident du terrain pour nous fournir ce phénomène.

D'un autre côté, cette loi s'étend-elle jusqu'à l'infini et l'atmosphère n'a-t-elle point de bornes?

D'après la loi de Mariotte, toutes les parties de l'atmosphère, douées de la faculté de dilatation, doivent se dissiper dans l'espace jusqu'à ce qu'un obstacle plus puissant que leur élasticité, les force à rester en repos. Or, quelle serait la cause d'un tel obstacle? L'éther pénètre l'atmosphère sans en augmenter le volume, ses parties inférieures doivent donc faire équilibre aux parties supérieures et celles-ci ne produiront aucune pression sur l'air atmosphérique, donc ce n'est pas dans l'éther que nous devons chercher le motif des limites de notre atmosphère.

Rappelons nous, pour un instant, les lois générales du calorique; elles nous apprendront que l'air à la surface du globe doit avoir la même température que cette surface même; mais l'équilibre d'une masse fluide, indépendamment de l'équation générale de cet équilibre, exige que la température de la surface supérieure de l'atmosphère ne dépasse pas celle de sa liquéfaction. Dont la température de l'air atmosphérique doit aller en diminuant à mesure qu'on s'éloigne du sol.

Supposons, pour plus de clarté, que la masse de notre atmosphère soit divisée en couches concentriques d'une épaisseur et d'une densité insensibles; chacune d'elles sera nécessairement tenue en équilibre par les deux couches qui lui seront adjacentes. Arrivons à la dernière couche, et elle est gazeuse, la force élastique d'un gaz ne pouvant jamais être réduite à zéro, son élasticité la dissipera dans l'espace. Dès lors ce sera la suivante qui devra résister à la force d'expansion des couches inférieures, c'est donc sa température qui devra se trouver réduite jusqu'au degré de liquéfaction. Quant à l'épaisseur de cette couche liquéfiée, elle doit être suffisante pour résister par sa pression à l'élasticité des couches inférieures.

Malgré tous les puissans moyens que la science possède, on est encore à liquéfier l'air de l'atmosphère. On ignore la température de sa liquéfaction; mais si on en juge par analogie, on doit croire qu'elle est prodigieusement basse.

(*A continuer.*)

VARIÉTÉS.
NOUVELLES A LA MAIN.
(*Livraison de juin.*)

La France est à la tête de la civilisation européenne: c'est une question résolue.

Puisqu'il n'y a pas un seul Français qui ne l'affirme.

Et comme tous les autres peuples ont l'habitude de redire et de refaire ce que nous avons dit et fait, il crient en chœur:

"La France est à la tête de la civilisation européenne."

C'est bien flatteur pour nous, et c'est là ce qui nous fait si souvent *regarder la colonne*.

Mais les autres nations, comment arrangent-elles les affaires de leur amour-propre?

Quelle singulière manie d'imitation les pousse à vouloir être heureuses absolument à notre manière?

A reproduire nos phases politiques, à copier nos anciens bulletins, notre nouvelle éloquence, à se donner, comme nous, trois couleurs nationales.

Car c'est le premier acte de régénération d'un peuple que de se donner trois couleurs.

L'Espagne a été le plus loin possible dans ce plagiat de la France.

Elle a des députés qui entendent la séance orageuse tout aussi bien que les nôtres (pour le bavardage il n'y a plus de Pyrénées), des généraux qui disent crânement à douze soldats mal payés et mal vêtus que quelque chose les contemple du haut de n'importe quoi; qui n'entrent jamais dans une bourgade habitée par un barbier, sa servante et un mulet, sans se faire précéder d'une proclamation qui commence ainsi:

"*Eroicos abitantes.*"

La nation espagnole est brave, patiente et ingénue comme une nation vierge. Le premier sabreur qui a mis la main sur sa destinée n'a pas trouvé un contradicteur pour lui dire: "Mais une si grande usurpation n'est excusée que par la gloire, et tu n'as que de l'adresse; et si tu veux imiter le grand Napoléon, prends dans sa vie, dans ses discours, des modèles et non pas des formulaires."

Un jour, Napoléon, nommé empereur, prononça devant le Sénat, le discours suivant:	Une autre fois, Espartero, nommé régent, prononça, devant tous les pouvoirs réunis, les paroles suivantes:
DISCOURS DE NAPOLÉON	DISCOURS D'ESPARTERO
"Sénateurs, la vie d'un citoyen est à sa patrie, le peuple français veut que la mienne lui soit consacrée. J'obéis à sa volonté.	"La vie de tout citoyen est à sa patrie, le peuple espagnol veut que je lui consacre la mienne. Je me soumets à sa volonté.
"En me donnant ce nouveau gage de sa confiance, il m'impose le devoir d'étayer le système de ses lois par des institutions prévoyantes.	"En me donnant cette grande preuve de confiance il m'impose de nouveau le devoir de conserver ses lois, la constitution de l'état et le trône d'une jeune orpheline.
"Par mes efforts, par votre concours, par la confiance et la volonté de nos immenses peuples, la liberté, l'égalité, la prospérité de la France seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de l'avenir.	"Par la confiance et la volonté du peuple, par le concours de ses législatifs, par les efforts d'un ministère responsable uni aux miens, l'indépendance, l'ordre public et la prospérité nationale seront à l'abri des caprices de l'avenir.
"Le meilleur des peuples sera le plus heureux comme il est le plus digne de l'être, et content alors d'avoir été appelé par l'ordre de celui de qui tout émane à émaner sur la terre la justice, l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner la dernière heure sans regret et sans inquiétude sur l'opinion des générations futures."	"Le peuple espagnol sera aussi heureux qu'il mérite de l'être, et content alors je verrai arriver la dernière heure de ma régence sans inquiétude sur l'opinion des générations futures."

Il n'est pas possible de traiter plus cavalièrement une noble nation.

Si ce n'est pas là une allusion à des projets qui se dissimulent encore, c'est une cruelle injure faite à l'érudition de ses compatriotes, dont quelques-uns pouvaient connaître l'original français.

D'ailleurs, quand un peuple vous investit de la dictature, on peut bien faire pour lui les frais d'un discours neuf.

La régence du royaume d'Espagne valait mieux qu'une traduction.

Au second acte du *Freyschutz*, pendant la scène de l'incantation infernale, un squelette s'agite sur la scène, & cette apparition produit sur le public une certaine émotion.

Ce squelette est véritable, et l'histoire en est fort curieuse.

En 1786, un jeune homme de 18 ans faisant partie des élèves surnuméraires de l'école de danse à l'Opéra, et nommé Boismaison, devint amoureux de Mlle Nanine Dorival, élève comme lui, et fille de l'ouvreuse de la loge du comte d'Artois.

Mlle Nanine enflamma par ses coquetteries la naïve passion de son camarade, et lui donna des espérances jusqu'au jour où elle trouva de belles moustaches à M. Mazurier, sergent major commandant le poste des soixante gardes françaises qui faisaient le service de l'Opéra.

Boismaison vit son malheur, le jugea irréparable, et ne pensa plus qu'à la vengeance.

Un soir, au coin de la rue Saint Nicaise, où était situé comme on disait alors, l'hôtel de l'Académie, il attendit, après le spectacle, le passage des gardes françaises et alla résolument prendre à la gorge son heureux rival. Mazurier eut d'abord l'idée de tuer sur la place son agresseur; mais sa jeunesse et sa petite taille firent sourire le galant soldat. Sur son ordre, trois hommes détachèrent les bretelles de leurs fusils, attachèrent le jeune furieux et le déposèrent sous le péristile de l'Opéra, où il passa la nuit ainsi garotté.

Le lendemain de grand matin, le sieur Demoré, gardien de la salle, trouva Boismaison, qui avait fini de ... pour se défier, apprit de lui l'aventure de la veille, ... en part, ... le théâtre.

Boismaison, ... par ses camarades ... et mourut, en faisant un singulier ...

Il légua son corps à M. Lamairin, médecin attaché à l'Opéra, et, qui avait un cabinet dans l'hôtel même.

Le pauvre jeune homme pria M. Lamairin de garder son squelette dans ce cabinet, pour être, après sa mort, compté au rang de ceux qu'il avait aimés.

Malgré les splendeurs de l'Académie royale de Musique, les incendies et les autres causes qui l'ont transportée jusqu'à la rue Lepelletier, peut-être aussi par un respect traditionnel pour la dernière volonté du jeune figurant, son squelette n'a pas cessé de faire partie du matériel de l'établissement.

Le ... théâtre a recommencé pour lui.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

PAR LE MARSHALL.

En vertu d'un ordre de ... la Cour ... [illegible]

CHS. CLAIBORNE, marshal.

[illegible]

Par Prot. de ... JOHN ... PETER MARCEY ... LABRANCHE ... BROWN ... LEWIS ... LEWIS ...

QUARTIER GENERAL

Nouv. Orléans, le ... août 1841.

Ordre Général No. 13.

[illegible]

Par ordre du Commandant en chef.
PERSIFOR F. SMITH,
Adjudant et Inspecteur Général.

LA LOI
Pour établir un système uniforme de
FAILLITES
DANS LES ETATS-UNIS,
Approuvée par le Président, le 19 août 1841.

[illegible]

HOTEL DU GLOBE.

[illegible]

CAFÉ ET BILLARD A VENDRE.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

SANGSUES.

[illegible]

SANGSUES.

[illegible]

VINGT-CINQ PIASTRES DE RÉCOMPENSE.

[illegible]

QUINCAILLERIE AU PRIX COUTANT.

[illegible]

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.

[illegible]

PHARMACIE A LAFAYETTE.

[illegible]

VENTE DE MARCHANDISES SECHES D'AUTOMNE AU PRIX COUTANT.

[illegible]

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES
A NEW YORK.

[illegible]

RESTAURANT DES VENDANGES DE BOURGOGNE.

[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

[illegible]